

PLAN DE
DÉVELOPPEMENT
GLOBAL DE L'ACADIE
DU NOUVEAU-
BRUNSWICK
(PDG)

2015-2020

VERSION DU 19 JUIN 2015

MISE EN CONTEXTE

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

INTRODUCTION

Le Plan de développement global de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (PDG) s'échelonne de 2015 à 2020. La préparation du PDG a débuté lors d'une rencontre de travail avec les membres du Forum de concertation des organismes acadiens du Nouveau-Brunswick. Les membres se sont entendus sur les cinq grands axes qui devaient être prioritaires pour les cinq prochaines années. Durant cette même rencontre, les membres présents ont discuté et échangé sur les initiatives et les actions devant être menées pour chacun des axes d'ici 2020.

Cette première rencontre a été suivie de sessions de travail regroupant les organismes des cinq secteurs du Forum, soit : art/culture/communication; économie; éducation; mieux-être communautaire et socio politique. Durant ces sessions, les membres ont suggéré des changements, des ajustements, des regroupements et des ajouts au document préparatoire qui avait été rédigé suite à la rencontre du Forum.

La présente version du PDG est donc le résultat de sept rencontres de discussions franches et animées entre les membres.

VISION

La société acadienne du Nouveau-Brunswick forme une société culturelle distincte qui, en tant que communauté de langue officielle, atteint l'égalité réelle dans les faits et toute sa population s'épanouit en français.

VALEURS

L'ensemble des démarches pour la mise en œuvre du PDG repose sur les valeurs suivantes :

ÉGALITÉ DES GENRES

Assurer que les politiques, les programmes, les initiatives et les actions s'appuient sur une analyse de leurs répercussions et de leurs incidences sur l'égalité des genres.

INCLUSION

Favoriser la pleine participation de toute personne et tout groupe qui veulent contribuer au développement de la communauté acadienne.

IMPUTABILITÉ

Assurer que l'ensemble des intervenants et intervenantes au sein des structures de représentation soit imputable à leurs membres, à leur territoire et à leur organisme respectif.

SOLIDARITÉ

Croyant fermement aux avantages et bienfaits de la collaboration et l'entraide mutuelle, la société acadienne du Nouveau-Brunswick travaille à optimiser les alliances stratégiques et les contributions tant chez les Acadiens et Acadiennes que chez les organisations d'ici et d'ailleurs.

ÉQUITÉ

Traiter toute personne avec équité, impartialité et avec toute l'attention qu'elle mérite. La société acadienne du Nouveau-Brunswick s'abstient de toute discrimination fondée sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'appartenance ethnique ou politique et les croyances.

JUSTICE SOCIALE

Toutes les initiatives sont fondées sur l'égalité des droits et la possibilité pour toutes les personnes sans, discrimination, de bénéficier du progrès économique et social partout dans le monde.

PRINCIPES TRANSVERSAUX

Dans toutes les actions pour l'atteinte des résultats ultimes, stratégiques et les résultats à court terme, ces trois principes transversaux doivent guider une prise de décisions éclairée ainsi que les porteurs des dossiers.

CONSTRUCTION IDENTITAIRE

La construction identitaire est un processus hautement dynamique au cours duquel la personne se définit et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir, dans les contextes sociaux et l'environnement naturel où elle évolue¹.

ÉGALITÉ DES GENRES

L'égalité des genres désigne à la fois les femmes et les hommes et les relations qu'ils ont entre eux. Le concept désigne les spécificités et possibilités sociales associées à la masculinité et à la féminité. Ces spécificités ne sont pas déterminées biologiquement, mais sont forgées par la réalité sociale. Elles sont liées à un contexte et une époque et peuvent évoluer².

PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne prend la forme d'un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté³.

¹ Définition tirée de la documentation de l'ACELF (Association canadienne de l'éducation de langue française)

² Tirée de la documentation de l'ONU (Organisation des Nations Unies).

³ Définition du professeur Pierre André dans le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique.

AXES STRATÉGIQUES

RÉSULTAT ULTIME, RÉSULTATS STRATÉGIQUES, ENJEUX ET RÉSULTATS À COURT TERME

Les prochaines pages présentent les axes stratégiques, le résultat ultime pour chaque axe, les différents résultats stratégiques pour chacun ainsi que des résultats attendus à court terme.

Les **axes stratégiques** sont les piliers sur lesquels la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick collaborera pour améliorer la situation des citoyens et citoyennes de langue française.

Le **résultat ultime** de chacun des axes est une situation souhaitée idéale et qui prouverait que le travail a été fait avec les impacts voulus. Idéalement, ce résultat sera atteint dans un avenir pas trop lointain. Pour y arriver, il faut continuer les efforts collectifs et y travailler sans relâche.

Les **résultats stratégiques** peuvent être atteints d'ici 2020. Ils sont ambitieux, mais atteignables avec un travail collectif.

Les **résultats à court terme** seront les conséquences des actions de la communauté acadienne d'ici 2020. Ils indiquent en quelque sorte le changement engendré dans la société par des interventions collectives. Ces résultats sont regroupés dans des **enjeux** représentatifs.

Pour stimuler une certaine dynamique, le PDG devra être accompagné d'un plan d'action annuel préparé par les intervenants du milieu. Ce plan détaillera la nature des interventions pour chacun des résultats à court terme visés et le porteur de dossier en plus des groupes collaborateurs qui mettront l'épaule à la roue collectivement.

ARTS, CULTURE ET COMMUNICATION

Résultat ultime	Les arts, la culture et les communications contribuent pleinement au développement et à la pérennité de la société acadienne du Nouveau-Brunswick.		
Résultats stratégiques	Enjeux	Résultats à court terme	
1. L'écosystème artistique est consolidé et doté des ressources ainsi que des outils essentiels.	Global	a. La poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick	
	Ressources humaines	b. L'offre de la formation de base, spécialisée et continue pour les artistes ainsi que les travailleurs et travailleuses culturelles.	
		c. La reconnaissance du statut professionnel de l'artiste.	
		d. La reconnaissance du statut de la travailleuse et du travailleur culturel.	
		e. La reconnaissance de l'apport des bénévoles et des partenaires.	
		f. Une meilleure circulation et promotion des artistes et de leurs produits.	
	Accessibilité des arts, de la culture et du patrimoine	g. Les communautés assurent à leurs citoyens et citoyennes une plus grande accessibilité aux arts, à la culture et au patrimoine en mettant à leur disposition, entre autres, les infrastructures nécessaires.	
		Politiques et programmes publics	h. La politique culturelle du Nouveau-Brunswick est mise en œuvre.
			i. Il y a davantage de municipalités qui possèdent leur politique culturelle.
		j. Les politiques et programmes publics aident à la circulation et la médiation des arts et de la culture.	

	Développement communautaire	k. Le développement artistique, culturel et patrimonial est reconnu comme outil de développement social et démographique partout en zone rurale et ailleurs dans la province.
	Aménagement culturel du territoire	l. Les municipalités intègrent les principes de l'aménagement culturel du territoire dans leurs politiques et leurs programmes. m. La population, en particulier des plus démunis, a accès aux moyens de création individuelle et collective, ainsi qu'à l'offre culturelle professionnelle (médiation culturelle). n. Il y a davantage d'initiatives de développement du tourisme culturel.
	Éducation	o. Les arts et à la culture servent à atteindre les visées stratégiques de la Politique d'aménagement linguistique et culturel en éducation du Nouveau-Brunswick (PALC). p. Une programmation d'activités de masse et / ou de groupe chez les enfants et les jeunes dans une même région et entre les régions acadiennes sont favorisées pour mieux développer leur identité acadienne. q. Davantage d'interactions entre la jeunesse acadienne et les artistes professionnels acadiens sont encouragées.
2. La société acadienne du Nouveau-Brunswick s'est appropriée sa place dans l'ensemble de l'espace médiatique francophone régional, provincial et national.	Global	r. L'organisation d'états généraux sur les communications de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.
	Accessibilité et diversité	s. Les lois et politiques des gouvernements qui assurent l'accessibilité et la diversité des médias de langue française au Nouveau-Brunswick sont respectées.
	Stabilisation des radios communautaires	t. L'offre des radios communautaires est modifiée dans le but de stabiliser les ressources.
	Présence dans le numérique	u. La participation de l'Acadie est plus grande dans les médias sociaux et les différentes plateformes numériques en français.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET DÉMOGRAPHIQUE DES RÉGIONS

Résultat ultime L'Acadie du Nouveau-Brunswick possède les outils pour assurer le développement économique, social et démographique ses régions rurales et urbaines.

Résultats stratégiques	Enjeux	Résultats à court terme
------------------------	--------	-------------------------

SOCIAUX

1. L'analyse inclusive selon le genre (AIG) est incluse dans les politiques et les programmes des différentes instances (gouvernementales et associatives).	Égalité des genres	<ul style="list-style-type: none"> a. L'AIG est utilisée dans l'évaluation des résultats stratégiques du PDG actuel. b. L'AIG sert dans l'identification et l'analyse des enjeux de la communauté et dans l'élaboration des projets.
2. La province et les municipalités possèdent des politiques sociales tenant compte des caractéristiques de la communauté acadienne.	Global	c. La variable linguistique est intégrée dans toutes les études menées par les agences gouvernementales et le gouvernement du Nouveau-Brunswick.
	Familles et communauté	d. Des politiques familiales sont mises en œuvre aux niveaux municipal et provincial.
	Jeunes	e. La pleine participation des jeunes est assurée à toutes les étapes d'organisation des activités destinées aux jeunes.
	Aînées	f. La province du Nouveau-Brunswick possède et applique une politique publique sur le vieillissement en considérant particulièrement les besoins spécifiques des francophones.

ÉCONOMIQUES

1. L'égalité économique entre les femmes et les hommes s'est améliorée en Acadie du Nouveau-Brunswick.	Femmes	<ul style="list-style-type: none"> g. Les femmes participent pleinement dans les structures de gouvernance et des organismes de développement économique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. h. La loi sur l'équité salariale entre les femmes et les hommes dans le secteur public est entièrement mise en œuvre. i. La loi sur l'équité salariale dans le secteur privé est votée, légiférée et mise en œuvre.
	Jeunes	j. Les jeunes participent au développement économique chez les francophones.

2. L'entrepreneuriat francophone est en pleine croissance partout en Acadie du Nouveau-Brunswick.	Entrepreneuriat	<p>k. Une culture entrepreneuriale forte se développe chez les jeunes, les femmes et les hommes. Leur participation au développement économique est accrue et reconnue importante, peu importe le genre ou l'âge.</p> <p>l. L'Acadie a une relève entrepreneuriale francophone pour assurer la reprise et la succession des petites et moyennes entreprises.</p> <p>m. L'économie francophone, l'économie sociale et l'économie coopérative sont diversifiées. La production de services, l'économie du savoir et le numérique sont beaucoup plus présents.</p> <p>n. La capacité de faire des affaires en français et en anglais chez les petites et moyennes entreprises est reconnue comme une valeur économique par la province et la communauté d'affaires.</p> <p>o. Les 2e et 3e transformations de nos ressources sont davantage développées dans toutes les régions.</p> <p>p. Plus de recherche et de développement se font au sein des entreprises et les exportations des innovations et des initiatives de la communauté acadienne et francophone sont plus nombreuses.</p> <p>q. Les femmes sont plus présentes dans les postes de gestion et participent pleinement dans les structures de gouvernance des organismes de développement économique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.</p>
---	-----------------	--

DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

1. L'économie à l'extérieur des grands centres urbains et leur zone d'influence se diversifient et connaissent une croissance constante.	Prise en charge	<p>r. Il existe un plus grand sentiment d'appartenance dans sa région.</p> <p>s. L'engagement de l'ensemble des parties prenantes/partenaires s'est accru dans le développement de leur région.</p> <p>t. Il existe une politique ou un mécanisme pour le développement des régions.</p> <p>u. Les 12 déterminants de la santé sont intégrés au développement régional dans le but de stimuler et accompagner la prise en charge du mieux-être.</p>
--	-----------------	---

		<p>v. Les régions à l'extérieur des grands centres urbains et leur zone d'influence disposent des outils et des mécanismes leur permettant de prendre en charge leur développement.</p> <p>w. Les différents paliers de gouvernement en collaboration avec les partenaires privés et communautaires travaillent conjointement à élaborer des stratégies de développement.</p> <p>x. Les régions à l'extérieur des grands centres urbains et leur zone d'influence sont en mesure de compter sur la présence de services de proximité essentiels au maintien de la vitalité et de la qualité de vie des communautés.</p>
DÉMOGRAPHIQUES		
1. Il existe un climat propice à la rétention de la population dans les différentes régions de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.	Vieillessement de la population	y. Il y a en place des mécanismes d'action économiques, sociaux et démographiques pour s'ajuster au vieillissement de la population.
	Croissance de la population	z. Le développement économique, culturel et communautaire est reconnu comme outil de développement social et démographique des régions et de la province.
		aa. L'augmentation du nombre de francophones dans des milieux anglo-dominants est connue et prise en compte par les différentes instances.
		bb. Une stratégie de croissance démographique dans toutes les régions de la province est développée et mise en œuvre par tous les paliers de gouvernement et partenaires communautaires.
2. La communauté démontre une ouverture à la diversité culturelle par le biais de l'accueil des nouveaux arrivants et en valorisant leur pleine participation.	Immigration	cc. Les municipalités francophones adhèrent à la coalition des municipalités contre le racisme et la discrimination raciale.
		dd. Des mécanismes spécifiques sont mis en place afin d'accompagner les réfugiés et réfugiées de guerre.
		ee. L'intégration économique des immigrantes et immigrants est améliorée.
		ff. La réalité particulière des femmes immigrantes est prise en compte dans les différentes initiatives liées à l'immigration.

gg. Le pourcentage des immigrants francophones atteint au moins 33% des immigrants qu'accueille le Nouveau-Brunswick tel que stipulé dans la stratégie de la province.

hh. Les entreprises qui souhaitent recruter des immigrants francophones ont accès à des incitatifs financiers pour accroître leur capacité d'attraction.

ÉDUCATION

Résultat ultime

L'éducation complète en langue française est accessible tout au long de la vie de l'individu et contribue au développement et la pérennité de la société acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.

Résultats stratégiques

Enjeux

Résultats à court terme

1. L'éducation est valorisée et accessible tout au long de la vie.

Global

- a. La population est mobilisée pour que l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie soient l'une des principales priorités de la communauté acadienne.
- b. L'« Enveloppe égalitaire et pérenne » (Rapport PM Desjardins) est pleinement financée.
- c. L'apprentissage tout au long de la vie et continu chez les Francophones pour son développement personnel ou professionnel est accessible.
- d. Des programmes existent pour l'actualisation linguistique chez les francophones.

Petite enfance

- e. La petite enfance est complètement intégrée dans le système d'éducation.
- f. La dualité linguistique complète à la petite enfance (p. ex. pour les garderies) est mise en œuvre.
- g. La francisation à la petite enfance a un financement adéquat.
- h. L'accessibilité aux services de garde éducatifs, selon les besoins en espaces physiques et en financement, est réalisée.
- i. Les parents sont informés sur leur choix de l'école francophone.

Parents ayants droit

- j. Le concept de parents ayants droit selon l'article 23 de la Charte est démystifié et promu.
- k. Les démarches de recrutement, d'intégration et de rétention des enfants de parents ayants droit au sein du système d'éducation en français sont efficaces.
- l. L'apprentissage du français est favorisé chez les non-conversants francophones.

Éducation postsecondaire

- m. Des mesures pour contrer l'endettement des étudiants et étudiantes ont été prises.
- n. L'accès à l'éducation postsecondaire de qualité en français est assuré.

		o. Les institutions d'enseignements postsecondaires ont créé davantage de liens avec le secteur privé, de même qu'avec le secteur public afin de bien déterminer les besoins futurs en main-d'oeuvre de la communauté d'affaires francophone.
		p. Il existe des mesures d'accueil, d'accompagnement, de rétention et d'intégration efficaces des étudiantes et étudiants internationaux en misant notamment sur une politique en matière d'immigration francophone.
	Alphabétisation	q. Le taux d'alphabétisme dans la population acadienne a augmenté.
		r. La Commission sur l'alphabétisation permet d'avoir des politiques plus cohérentes et diversifiées visant à augmenter le taux d'alphabétisme au Nouveau-Brunswick.
2. La politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC) est mise en œuvre avec les ressources nécessaires.	Partenariat école, famille et communauté	s. On constate un accroissement dans la participation et dans l'engagement des apprenants et des apprenantes, des familles, des institutions éducatives et des divers secteurs de la communauté.
	Vitalité du système éducatif	t. La vitalité du système éducatif acadien et francophone est assurée grâce à un leadership assumé et partagé par le gouvernement, l'ensemble des partenaires en éducation et la communauté.
	Construction identitaire	u. On favorise chez l'individu et la collectivité, entre autres, la construction de l'identité, la confiance et le désir de s'exprimer et de s'affirmer en français, par la mise en place d'un espace francophone qui valorise le dynamisme, la spécificité et la diversité des communautés acadiennes et francophones.
	Petite enfance	v. Le développement global de l'enfant de 0 à 8 ans est assuré par la construction de son identité propre et l'acquisition de la langue française par la mise en place d'un réseau intégré de services qui s'appuie sur des partenariats et un leadership partagé par les institutions publiques et privées, les familles et l'ensemble de la communauté.
	Réussite éducative	w. On assure chez l'élève le développement de savoirs et de compétences en plus de contribuer pleinement à l'essor de la communauté acadienne et francophone par des expériences éducatives qui reflètent la spécificité de la communauté acadienne et francophone.

GOUVERNANCE

Résultat ultime

La communauté acadienne du Nouveau-Brunswick possède la pleine gouvernance locale, régionale et provinciale de ses institutions.

Résultats stratégiques

Enjeux

Résultats à court terme

1. Il existe une vision collective de la gouvernance.

Global

- a. Il existe une compréhension et une acceptation collectives des visions et missions des organismes acadiens.
- b. Les organismes acadiens font preuve de respect mutuel.
- c. Les collaborations entre les secteurs ont créé des partenariats durables.
- d. Des mécanismes permettant le dialogue entre les organismes et la participation citoyenne sont en place.
- e. Les associations sont encouragées à adopter de saines mesures de gouvernance, notamment en augmentant leurs capacités et en créant des outils (modèles de statuts et règlements, règlements administratifs, politiques spécifiques, encadrement des bénévoles, etc.)

Pleine municipalisation

- f. La pleine municipalisation du territoire a été obtenue.
- g. Les moyens d'action et les capacités des municipalités ont été renforcés.
- h. Le concept de l'aménagement culturel du territoire (ACT) est intégré dans les démarches pour la pleine municipalisation.
- i. Des structures assurent une collaboration régionale entre les municipalités et les partenaires privés et communautaires pour la planification, le développement et la livraison des services aux citoyens.

Pleine et entière gouvernance en santé et éducation

- j. Tous les membres des conseils d'administration de la région Vitalité et les conseils d'éducation sont élus au suffrage universel.
- k. Les membres élus choisissent la présidence de leur conseil.
- l. Les membres élus ont la décision finale sur l'embauche et l'évaluation des directions générales des conseils.

Femmes

- m. La présence des jeunes et des femmes au sein des instances de gouvernance s'est accrue.

		n. Des mécanismes sont mis en place au sein des organismes et institutions afin d'assurer la pleine participation des femmes aux structures de gouvernance.
	Jeunes	o. La présence des jeunes au sein des instances de gouvernance s'est accrue
		p. Le droit de vote à 16 ans pour les élections provinciales, municipales, scolaires et en santé a été obtenu.
2. Le respect des droits constitutionnels et juridiques de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick est assuré et promu.	Droit	g. Il existe davantage d'expertises en matière des droits constitutionnels des Acadiens et Acadiennes.
		h. La population acadienne est conscientisée et sensibilisée à ses droits constitutionnels.
		i. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick respecte toutes ses obligations constitutionnelles.
		j. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick fait la promotion des deux communautés linguistiques.
		k. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a rendu obligatoires les services dans les deux langues officielles au sein des services privés de garde et de soins (p. ex. foyer de soin, etc.)

SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

Résultat ultime

La communauté acadienne est en santé grâce à la prise en charge du mieux-être et à l'accès à des services de santé en français sécuritaires et équitables.

Résultats stratégiques

Enjeux

Résultats à court terme

1. Le *Plan quinquennal de répartition équitable des soins de santé* (plan de rattrapage sur les services en santé) a été bonifié et est complété (2013-2018).

Services en français

- a. Toutes les institutions en santé offrent des services aux francophones de la province dans leur langue.
- b. L'accès aux services en santé mentale en français est disponible partout dans la province.
- c. La mise en place de mécanismes permet d'offrir le service en français en tout temps et partout.

Services secondaires et tertiaires

- d. Les services secondaires, secondaires spécialisés et tertiaires au sein du Réseau Vitalité ont augmenté afin d'atteindre l'égalité de services entre les deux réseaux en santé.
- e. Il y a une meilleure accessibilité aux services secondaires spécialisés et tertiaires dans le nord de la province.

2. Les services de santé et de mieux-être en français pour toutes les populations vulnérables ont été améliorés.

Populations vulnérables

- f. Les pourvoyeurs de services de santé et mieux-être sont sensibilisés aux caractéristiques particulières des personnes peu alphabétisées.
- g. Les francophones sont acteurs et partenaires dans les efforts de la société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick.
- h. Les besoins de toute la population francophone du Nouveau-Brunswick sont mesurés et connus avec une attention particulière à la population vieillissante francophone.
- i. Des programmes permettant l'autonomie des 50 ans et plus, par exemple le programme « D'abord chez soi », sont mis en place.
- j. La violence familiale a fortement diminué.
- k. Les personnes à besoins reçoivent des services adéquats (école, transport, financement, etc.).

		l. Une augmentation des actions pour promouvoir les saines habitudes de vie dans nos communautés.
		m. Les enjeux en santé mentale chez les jeunes sont identifiés dans toutes les régions.
		n. Les intervenants en santé et mieux-être sont formés aux différences multiculturelles et à l'importance de la langue dans l'offre des services.
		o. Il y a davantage de services pour la communauté LGBTQIA (lesbiennes, homosexuels, bisexuels, transgenres, queers, incertains et asexués).
3. Les politiques publiques ont une vision plus globale de la santé qui fait davantage de place à la prévention et la promotion.	Partenariats	p. La concertation et les partenariats permettent d'influencer les politiques publiques pour les francophones.
		q. Tous les partenaires connaissent l'importance des 12 déterminants de la santé afin, entre autres, de bâtir et maintenir des partenariats durables pour agir sur ces déterminants favorisant le rapprochement entre le système de santé et les communautés.
		r. Il y a un équilibre entre les sphères d'action et les compétences des diverses composantes de la santé (curatif, prévention et promotion).

MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Durant les mois qui suivront l'adoption du présent PDG, les organismes du Forum, tout comme les citoyens et citoyennes qui se sentent interpellés, s'engagent à identifier des actions à mener au cours des prochaines années pour des résultats à court terme.

Ces actions seront intégrées dans un plan de mise en œuvre du PDG en précisant les groupes intéressés à y participer ainsi que les porteurs de dossiers, l'échéancier et les coûts (s'il y a lieu). Ce plan de mise en œuvre sera mis à jour annuellement par la suite.

La communication est également importante dans la mise en œuvre du PDG. Des moyens devront être pris pour sensibiliser les Acadiens, les Acadiennes et francophones au présent plan. Des moyens plus ciblés seront également identifiés pour promouvoir le plan auprès des intervenants du milieu, des fonctionnaires et des élus municipaux, provinciaux et fédéraux.

CONCLUSION

Le PDG 2015-2020 trace une voie à suivre pour les cinq prochaines années qui devrait amener la société acadienne et francophone vers de nouveaux sommets. L'atteinte des résultats à court terme, des résultats stratégiques et des résultats ultime sera uniquement possible si la communauté travaille collectivement et dans l'esprit d'améliorer les choses.

Il s'agit d'une tâche importante et d'un défi ambitieux pour la communauté acadienne et francophone. Il est possible de le réaliser et ainsi de relever le défi puisque les intervenants s'entendent sur les grandes orientations.